# LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

## AUX REPRÉSENTANS DU PEUPLE

## EN MISSION.

---

La Convention Nationale, Citoyens collègues, en traçant, dans ſon décret du 14 frimaire, aux diverſes autorités la ligne qu'elles doivent parcourir, a marqué la vôtre.

Ces articles ſont le complément néceſſaire du décret en date du 6. Ils ſe lient d'ailleurs aux principes qui ont déterminé les baſes d'un gouvernement proviſoire & révolutionnaire.

Son action juſqu'ici étoit arrêtée, pour ainſi dire, au point de départ. Les autorités intermédiaires qui recevoient le mouvement, le briſoient. Les lois révolutionnaires, dont la rapidité eſt l'élément, ſe traînoient incomplètes ou mutilées.

Cet état des choſes a néceſſité votre miſſion. Vous avez été envoyés pour déblayer l'aire de la liberté pour ouvrir un large paſſage à la révolution, qui trouvoit par-tout épars les tronçons de la monarchie & les débris du fédéraliſme : des mains ſacrilèges eſſayaient de récompoſer l'une ou l'autre.

Votre préſence a remonté les reſſorts de la machine politique : elle s'eſt ranimée : la République doit beaucoup à pluſieurs de vous.

Mais ce n'eſt pas aſſez d'avoir retrouvé le mouvement, il faut qu'il ſoit uniforme & qu'il ne ſoit ni dépaſſé ni laiſſé en arrière.

Il étoit bien difficile qu'un excès de zèle, reſpectable d'ailleurs, n'élançât pas quelques-uns d'entre vous au-delà des principes.

Ainſi la religion des uns fut ſurpriſe, lorſqu'ils permirent l'établiſſement des comités centraux, des aſſociations centrales & des commiſſions départementales. Le fédéraliſme guettoit ces établiſſemens liberticides, prêt à ſe remonter par eux.

Case oversize FRC 10417

Ainſi, les armées révolutionnaires, créées dans les départemens, reproduiſoient le ſyſtême de la force départementale. C'étoit un glaive dans les mains de la liberté, mais qui pouvoit la bleſſer un jour.

Ainſi, il n'appartenoit à aucun de prononcer, dans des cas imprévus par la loi, la peine de mort : c'eſt exercer un acte légiſlatif qui appartient non à un membre, mais au corps entier de la Repréſentation nationale.

Le bien que vous avez fait, citoyens collègues, & que vous ferez encore, couvre ces ombres de ſon éclat; vos motifs furent purs, & nous tenons compte de vos ſuccès.

Si nous avons dû faire ces obſervations, citoyens collègues, par reſpect pour les principes, nous devons plus ſouvent encore, par juſtice, remercier votre infatigable zèle & votre énergie courageuſe.

Que cette énergie ſe ranime en voyant le terme. La Convention vous charge de finir l'épurement & la réorganiſation des autorités conſtituées, ſous un délai très-court, & de lui rendre compte de ces deux opérations avant la fin du mois prochain. Une meſure ſimple peut opérer cette épuration. Convoquez le peuple en ſociété populaire. Que les fonctionnaires publics y comparoiſſent. Interrogez le peuple ſur leur compte. Que ſon jugement dicte le vôtre.

Nous vous invitons, citoyens collègues, à correſpondre avec le comité, tous les dix jours, aux termes du décret. C'eſt de ce concert, de ce rapprochement, de nos vues ſimultanément combinées, que ſortira le ſuccès.

N'oubliez point les véritables rapports de votre miſſion; tout ce qui ſeroit au-delà, comme en-deçà, romproit les plans, neutraliſeroit le développement de l'ordre déterminé.

Ouvriers de la République, faiſons chacun la pièce qui nous eſt confiée dans ce grand ouvrage. Si nous voulons obtenir un enſemble, n'enjambons point le travail d'un autre.

Nous vous invitons, citoyens collègues, à ne point ſortir du cercle qui eſt déterminé quant à l'objet de votre miſſion & quant aux lieux où elle doit s'exercer.

Préciſion, célérité & mouvement révolutionnaire, c'eſt à cela que doivent ſe meſurer toutes vos opérations.

Nous ne rappelons à pluſieurs d'entre vous que des principes qu'ils ont coutume de ſuivre, & ce ſont eux que nous propoſons pour modèles à eux-mêmes & aux autres.

Salut & fraternité.

*Signé*, Billaud-Varennes, Carnot, B. Barère, C. A. Prieur, Robespierre, R. Lindet, Couthon.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO